

STAGE préparation EAT Danse Jazz
Session de rattrapage 2019
date limite d'inscription 19 septembre 2019

PRENOM NOM :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel

Date et lieu de naissance

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

.....

FORMATION PROPOSEE

- Stage EAT JAZZ:**
Variation imposée – Variation personnelle – Improvisation

Variation imposée travaillée:

- Patricia KARAGOZIAN (filles)**

JOURS et HORAIRES :


Samedi 5 octobre : 14h- 18h

Dimanche 6 octobre: 9h30- 12h30 / 13h30-16h30

LIEU :

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

 **04 91 33 13 23**

 **contact@lesstudiosducours.com**

DOCUMENTS D'INSCRIPTION **CV DANSE. MOTIVATION ET PROJET**

.....
.....
.....

REGLEMENT FINANCIER

- Coûts pédagogiques :

- Adhésion aux Studios du Cours. 20€
- Stage intensif EAT (10 h) : 150€
- Règlement des frais d'inscription / acompte 30% (50€)

- Conditions d'inscription :

Date limite d'inscription 19 septembre 2019

A cette date, le centre se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits est insuffisant.*

Votre inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin, accompagné du règlement de l'acompte (30%). Le solde ainsi que l'adhésion aux Studios du Cours seront à régler en début de stage.

Règlement :

Tout stage commencé est dû en entier

Annulation / désistement / abandon :

- * en cas d'annulation du stage par le Centre, l'acompte sera restitué
- en cas d'annulation de sa présence par le stagiaire ou d'absence non justifiée, l'acompte sera retenu.
- sous réserve d'un document justifiant de l'impossibilité à venir suivre ou poursuivre le stage, l'acompte sera transformé en avoir (en cas d'interruption, déduction faite des cours déjà suivis)

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance
du règlement financier (signature précédée
de la date et mention «lu et approuvé»)

Les Studios du Cours

Date

Visa